

# DISPOSITIF DE COLLECTE

Décret du 23 juin 2021, n°2021-797



Vous pouvez ainsi verser la quote-part de votre taxe d'apprentissage à l'un de nos 6 instituts :

## Institut de Formation du Diaconat Centre-Alsace

18 rue Charles Sandherr, COLMAR  
N°UAI : 0681979 G

## Institut de Formation du Neuenberg

38 rue du Pasteur Herrmann, INGWILLER  
N°UAI : 0673013 L

## Institut de Formation du Diaconat-Roosevelt

14 Boulevard du Président-Roosevelt, MULHOUSE  
N°UAI : 0681854 W

## Institut de Formation en Soins Infirmiers du Diaconat

14 Boulevard du Président-Roosevelt, MULHOUSE  
N° UAI : 0682109 Y

## Institut de Formation du Diaconat (Saint-Louis)

44 rue de Mulhouse, SAINT-LOUIS  
N°UAI : 0681854 W

## Institut de Formation du Diaconat (Altkirch)

Bâtiment 23, Avenue du 8e Régiment de Hussards, ALTKIRCH  
N°UAI : 0681854 W



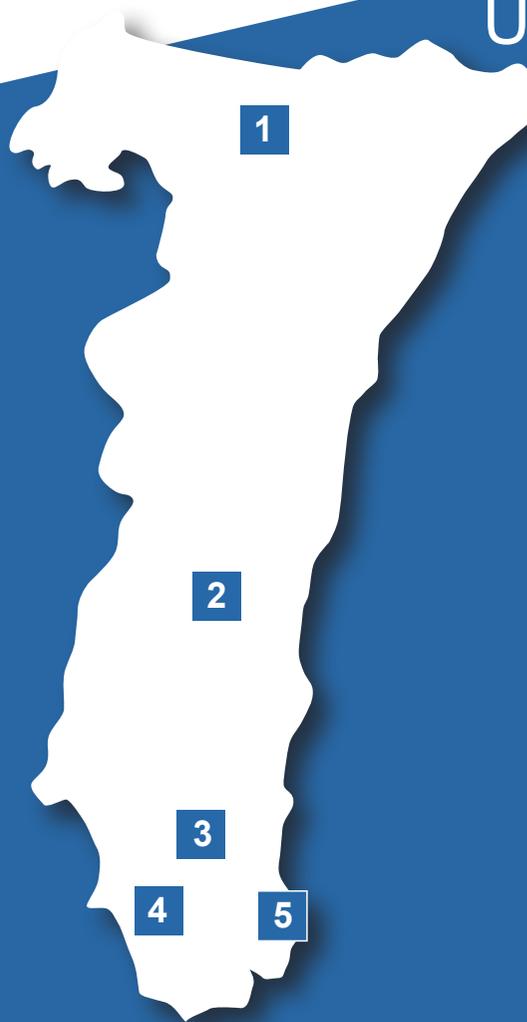
Service communication de la Fondation de la maison du Diaconat - Mai 2024



# TAXE D'APPRENTISSAGE

Soutenez le Pôle de formation de la fondation en contribuant à l'amélioration des équipements pédagogiques de vos futurs soignants.

## UNE PRÉSENCE RÉGIONALE



### 1 Ingwiller

Institut de formation du Neuenberg

- Aide-Soignant (85 places)
- Accompagnement Éducatif et Social (40 places)
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

### 2 Colmar

Institut de formation du Diaconat Centre-Alsace

- Aide-Soignant (130 places)
- Auxiliaire de Puériculture (60 places)
- Accompagnement Éducatif et Social (55 places)
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

### 3 Mulhouse

Institut de formation du Diaconat-Roosevelt

- Aide-Soignant (160 places)
- Accompagnement Éducatif et Social (40 places)
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

Institut de Formation en Soins Infirmiers du Diaconat

- Infirmier Diplômé d'État (40 places)

### 4 Altkirch

Institut de formation du Diaconat

- Aide-Soignant (50 places)

### 5 Saint-Louis

Institut de formation du Diaconat

- Aide-Soignant (60 places)

## VOS CONTACTS

Amandine Herrera

amandine.herrera@diaconat-mulhouse.fr  
03 89 21 22 51

Séverine Dirian

severine.dirian@diaconat-mulhouse.fr  
03 89 21 22 51



# LE PÔLE FORMATION DU DIACONAT REPRÉSENTE



**1 500**  
élèves dans  
toutes les filières



**97%**  
de taux  
de réussite



**56%**  
de taux  
d'insertion

Madame, Monsieur,

Depuis l'ouverture de sa première école dédiée à la formation des aides-soignants en 1962, notre fondation s'engage aux côtés des professionnels et futurs professionnels des secteurs de la santé, du social et du médico-social.

Notre pôle de formation est certifié par le label de qualité Qualiopi et propose 4 formations dans le secteur du sanitaire et du social : IDE – AS – AP – AES.

Notre équipe pédagogique est investie à 100% pour vous proposer des formations de qualité, dans des environnements propices aux apprentissages et mettant en oeuvre les outils les plus adaptés.

Apportez votre soutien au Pôle de formation de la fondation en contribuant à l'amélioration des équipements pédagogiques de nos futurs soignants.

Le solde de la taxe d'apprentissage est destiné à favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle.

Depuis 2023, les employeurs redevables du solde de la taxe d'apprentissage accèdent à la plateforme SOLTÉA :

[www.soltea.education.gouv.fr](http://www.soltea.education.gouv.fr)

SOLTÉA est un service public, une nouvelle plateforme en ligne dédiée aux employeurs redevables de la taxe d'apprentissage et aux établissements habilités à percevoir le solde de cette taxe.

Nous comptons sur votre soutien et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Pierre HUIN  
Directeur du Pôle Formation

Diégo Calabro  
Directeur général

## NOUS SOUTENIR

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont les entreprises peuvent choisir le bénéficiaire. En soutenant le Pôle Formation du Diaconat, vous participez directement à la formation de nos futurs professionnels de santé.



Sanitaire



Enfance

## NOS PÔLES D'ACTIVITÉS



Social  
et médico-social



Formation  
continue



Validation des Acquis  
de l'Expérience (VAE)